



**CONSEIL DE  
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 1er décembre 2010**

**16809/10**

**CDR 64**

**ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS**

---

Objet: DÉCISION DU CONSEIL portant nomination d'un membre slovaque du Comité  
des régions

---

## DÉCISION DU CONSEIL

du

**portant nomination d'un membre slovaque du Comité des régions**

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment son article 305,

vu la proposition du gouvernement slovaque,

considérant ce qui suit:

- (1) Le 22 décembre 2009 et le 18 janvier 2010, le Conseil a arrêté les décisions 2009/1014/UE et 2010/29/UE portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions pour la période allant du 26 janvier 2010 au 25 janvier 2015<sup>1</sup>.
- (2) Un siège de membre du Comité des régions est devenu vacant à la suite de la fin du mandat de M. Juraj BLANÁR,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

---

<sup>1</sup> JO L 348 du 29.12.2009, p. 22, et JO L 12 du 19.1.2010, p. 11.

*Article premier*

Est nommé membre du Comité des régions pour la durée du mandat restant à courir, à savoir jusqu'au 25 janvier 2015:

Mr Pavol FREŠO

*predseda Bratislavského samosprávneho kraja*

*Article 2*

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à ..., le

*Par le Conseil*

*Le président*

---